

Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Band: 37 (1947)

Heft: 3

Artikel: Double fonte de cloches au Lieu en 1780

Autor: Piguet, A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1005789>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

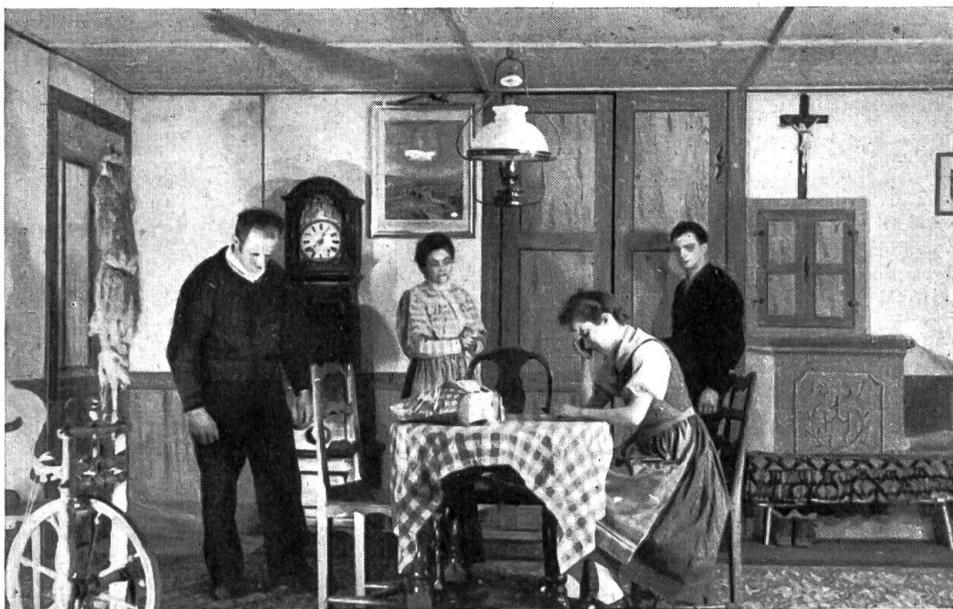


Photo S. Glasson, Bulle.

Fig. 2. Le fils de l'agresseur (à droite, 2^o plan), connaissant la culpabilité de son père, refuse la main de la fille de Pierre sa victime (Grandvillard).

oeuvres. Plus le répertoire sera riche, plus il sera facile de venir y puiser et de choisir. Il y en aura alors pour toutes les scènes, pour tous les publics et tous les goûts.

L'Imprimerie Perroud, à Bulle, a commencé l'impression des travaux des II^{ème} et III^{ème} concours de patois (concours de Châtel-St-Denis et de Fribourg), dont une bonne partie sera constituée par les pièces de théâtre de notre folklore présentées aux dits concours.

NB. — La pièce «Nicolas Chenaux» du P. Callixte Ruffieux, O. M. C. est à éliminer du répertoire car sa partie patoise est supprimée. On a joué en deux endroits de notre verte Gruyère deux pièces patoises traduites en français . . . Ce fait n'est-il pas un peu un sacrilège ?

Double fonte de cloches au Lieu en 1780.

Par A. Piguet, Le Sentier.

Naguère encore, le piéton quelque peu observateur distinguait au bord de la grande route, entre le cimetière du Lieu et le Séchey, deux étranges excavations jumelles. Rares les bourgeois qui savaient, par tradition de famille, qu'on avait procédé en ce lieu solitaire à la fonte de deux cloches.

Les procès-verbaux du Conseil ne nous apprennent pas grand'chose à ce sujet. Les comptes des gouverneurs se chargent

heureusement de nous renseigner par le menu sur les matières premières, les ingrédients et les outils utilisés au cours de cette délicate entreprise. Ces postes vont nous permettre de reconstituer, dans une certaine mesure, les phases de l'opération.

Relevons tout d'abord que l'emplacement choisi pour la fonderie, le Crêt-à-Badeau aux Esserteys, se trouvait à près d'un quart de lieue de l'église destinée à recevoir les nouvelles cloches. Il allait donc falloir descendre les lourdes campanes au Séchey par un sentier de chèvre, de là gagner le Lieu par le chemin courant au bas de la rampe, enfin grimper à l'esplanade de la Rochette par un raidillon des plus malaisés.

On cherche en vain une raison au choix du Crêt-à-Badeau. Le bois nécessaire n'abondait-il pas aussi bien aux abords de l'église qu'aux Esserteys? Le terrain ne se prêtait-il pas au creusement de fosses tant sur un versant de la combe que sur l'autre?

L'Etat de Berne disposait d'une fonderie installée dans un faubourg de la capitale. Les requêtes appuyées par les baillis de Romainmôtier valurent, à diverses reprises, aux paroisses de La Vallée l'octroi bénévole de cloches fondues dans la cité de l'Aar.

D'ordinaire, le Souverain se contentait d'allouer une certaine somme pour faciliter la refonte d'une cloche fêlée, la fonte d'une seconde cloche ou la réparation d'un clocher vermoulu.

En 1779, la cloche de la Grande Eglise du Lieu se rompit. Deux maîtres fondeurs, l'un de Pontarlier, l'autre de Vevey firent des offres. Maître Pierre Dreffet¹), bourgeois de Coppet, mais fixé à Vevey, eut la préférence. Il s'engagea à procéder sur place à la fonte de deux cloches, selon la coutume des fondeurs ambulants. Ceux-ci toutefois installaient leur fonderie aussi près que possible de l'église, le plus souvent dans la cour même, au pied du clocher. Tel fut le cas lors de la fonte de la cloche à laquelle assista sûrement Schiller avant de composer, en 1799, son immortel poème.

Les opérations de la fonte ne pouvaient s'effectuer à l'air du temps. Les autorités du Lieu firent donc construire un local de fonderie approprié. Ce baraquement ayant un caractère provisoire, on se servit de « vieux marin », soit de charpente provenue de quelque démolition. Il fallut, pour fermer le hangar, près de 14 douzaines de lambris, plus 11 douzaines de « *cuiné* » ou fausses planches. Les charpentiers menèrent l'entreprise à bonne fin en neuf journées.

¹ Famille signalée à Rolle avant 1600. Elle donna les deux maîtres-fondeurs distingués suivants :

Jean-Daniel, 1746—1817, né à Coppet, mort à Genève.

Pierre, 1752—1835, né à Coppet, mort à Vevey.

Voyez à leur sujet le Livre d'or des familles vaudoises, p. 172 et le Dictionnaire des artistes suisses, I, pp, 382-383.

Aussitôt sous toit, la baraque servit à remiser les métaux destinés à être fondus; les matériaux nécessaires à l'édification du four, à la confection des noyaux, des chemises, des manteaux et des couronnes; divers ingrédients et outils.

Selon la coutume d'alors la commune fournit au maître fondeur la matière première. L'opération achevée, il devait simplement toucher le prix de son travail.

En conséquence, les sieurs gouverneurs se mirent en campagne. Ils se procurèrent à Neuchâtel, à Morges et ailleurs du vieux cuivre à raison de 8 à 9 baches la livre (de fr. 1.20 à fr. 1.50).

De l'étain fut pris entr'autres à Yverdon et à Orbe. Il s'agissait de gros lingots massus de provenance anglaise.

La dépense totale pour les métaux à fondre s'éleva à 4253 florins (quelque 2550 de nos francs actuels).

Il fallut en outre 293 livres de fer à 5 cruches la livre, ce qui représentait 109 florins, 10 sols et 6 deniers.

Des voituriers amenèrent également sur place maints tombereaux de « terre grasse », soit glaise; une certaine quantité de terre rouge et de blanche; 27 arches de « sablon » (sable), pris aux Grands Esserts et Dernier-le-Charroux; des pierres plates à feu; deux voyages de chaux; 450 carreaux de tuile achetés à Morges et à Ballens.

A ces matériaux de construction vinrent s'ajouter du charbon de bois fabriqué sur la montagne du Crêt à Chatron; de la rite (filasse ou étoupe), du chanvre, du suif, de l'oing, de l'huile, du beurre, de la cire et même de la fiente de cheval, ingrédients dont l'usage sera expliqué tout à l'heure.

Mentionnons encore une provision de bois sec, de longues perches, un crible, deux planches de noyer et une de « plasnoz »; un palan, sorte de poulie à cordages; un pied-de-chèvre; 12 tonneaux d'eau, un cuveau, des seilles ou autres ustensiles auxquels nous reviendrons.

La fonderie était prête; les matériaux à pied d'œuvre. Maître Dreffet fit apparition au Lieu vers la fin d'août 1780, probablement accompagné d'aides.

L'équipe procéda d'abord à la construction d'un four, au moyen de carrons, de terre grasse, de sable et de chaux. Four et cheminée furent ensuite bardés de fer. De grosses pierres plates servirent de foyer. Dans leur laconisme, les comptes ne nous en apprennent pas davantage sur le four en question. On le regrette.

Selon toute probabilité, le chéneau qui servait à conduire le métal incandescent vers les fosses était pareillement en glaise.

Sur un socle de briques pourvu d'un fourneau à charbon, le patron et ses aides façonnèrent deux noyaux centraux, eux aussi en briques. Il durent être creux pour faciliter le séchage.

Il s'agit alors de confectionner deux cloches de glaise jumelles, les chemises, puis de les sécher à leur tour.

Sur ces chemises vinrent délicatement s'appliquer les moulages d'armoiries communales, de fleurs, d'inscriptions ou autres motifs décoratifs sur lesquels tout renseignement fait hélas défaut.

Ces parties saillantes, préalablement sculptées en relief dans la glaise surfine sur des planches de noyer; puis moulées en gypse (qualifié de pierre blanche par les comptes); enfin en cire furent, une fois collés aux chemises, copieusement enduites de suif, d'oing, d'huile et de beurre.

M^e Dreffet badigeonna tôt après les chemises et leurs appliques de couches successives de glaise fine d'une épaisseur totale d'un demi-pouce à peu près. Pour donner plus de consistance à ce manteau, il mélangea la glaise de « rite » de chanvre, voire de fiente de cheval. Cette association répondait au nom de « moule de potée ».

Le séchage subséquent des manteaux entraîna fatalement la fonte des ornements de cire des chemises, ainsi que de ceux des couronnes (confectionnées à part au moyen d'argile, de poix et de cire).

Cependant, deux fosses jumelles, creusées à deux pas du four par des ouvriers de la localité, s'apprêtaient à jouer leur rôle.

Au moyen de palans, on y déposa noyaux, chemises et manteaux. Puis un pied-de-chèvre servit à enlever momentanément les manteaux afin de pouvoir mettre en pièces les chemises à coups de maillet. Les débris une fois enlevés, manteaux et couronnes remis en place, il ne restait plus qu'à remplir de métal incandescent le vide ainsi créé entre noyaux et manteaux.

La même équipe d'ouvriers du pays se chargea alors d'enterrer les moules jusqu'au cerveau, précaution indispensable pour empêcher que le métal ne vînt à soulever ou à déplacer les manteaux. Ce travail leur valut 14 florins.

Le grand jour de la fonte arriva. C'était au début de septembre. Toute la population suivait des yeux les phases de cette délicate opération.

La fournaise s'alluma. Les 3000 livres de métal, glissées barre après barre dans le four, s'y liquéfièrent.

Pour faciliter le mélange des métaux, douze perches à « brayer » furent utilisées¹.

Mais, quel guignon! La fonte risqua d'être compromise au dernier moment par manque de bois. Il convint, en vitesse, d'en aller quérir trois gros chars à convertir en « ételles » de deux pieds de longueur. On l'avait échappé belle.

Les regards de maître Dreffet ne quittaient pas la masse en fusion. Comme plus tard son collègue de Weimar, le maître veveysan dut reconnaître à certains signes révélateurs, à la teinte des bulles, à l'épaisseur de l'écume, que le point culminant s'approchait.

Weisse Blasen seh' ich springen;
Wohl! Die Massen sind im Fluss.

L'absence de poste relatif à la soude fait douter que M^e Dreffet se soit servi de cet ingrédient accélérateur.

Lasst's mit Aschensalz durchdringen,
das befördert schnell den Guss.

Il fallut sûrement prélever des échantillons de la substance en fusion et les projeter dans une cuve d'eau froide graduée aux fins d'estimer la température et de voir si en se refroidissant brusquement le métal formait des dentelures régulières ou non. Dans ce dernier cas l'association de l'étain au cuivre n'avait pas encore atteint le degré voulu.

Jetzt, Gesellen, frisch!
Prüft mir das Gemisch,
Ob das Spröde mit dem Weichen
Sich vereint zum guten Zeichen.

Nous ignorons aussi si notre maître-fondeur plongea une tige dans la masse pour l'en retirer comme vitrifiée, ou si un autre processus lui était familier.

Dieses Stäbchen tauch' ich ein;
Seh'n wir's überglast erscheinen,
Wird's zum Gusse zeitig sein.

Signe des plus favorables: la cassure est franche à souhait.

Schön gezacket ist der Bruch.

Voici le moment d'enfoncer la bonde d'un coup de merlin. Un flot onctueux d'un blanc éblouissant se précipite dans la coulisse de glaise, remplissant en peu d'instant la première forme de cloche, puis la seconde. Un peu de vapeur et un faible clapotement en résultent.

Rauchend in den Henkels Bogen
Schiess't's mit feuerbraunen Wogen.

¹ Les grandes fonderies anglaises se servent encore à cet effet de perches de saule fraîchement coupées. La chaleur intense parvient bien rarement à les enflammer.

Le jour tombe après tant d'heures de labeur acharné. Fon-
deur, gouverneurs, conseillers et curieux, tous altérés, prennent
le chemin de l'hôtel de ville. Des gardiens, munis de chandelles,
demeureront vigilants sur les lieux. On leur octroie un salaire
de 3 florins 6 sols.

Au bout de trois jours, le métal suffisamment refroidi, la
même équipe locale procède au déterrement des cloches. On se
sert à cet effet d'un pied-de-chèvre, sorte de levier de fer à
l'extrémité fourchue. Cette opération délicate vaut 9 florins 6
sols à ceux qui la mènent à bien.

Les manteaux rompus, les campanes apparaissent dans toute
leur pureté de lignes. Aucun défaut ne se révèle.

Mais le transport des cloches et leur mise en place va
causer de nouveaux tracasseries aux braves gouverneurs. Le clocher
délabré de la grande église ne peut accueillir une double charge.
En attendant la réfection, il faut édifier en hâte sur la haute
esplanade de la Rochette un abri provisoire dit beffroi; appel-
lation qui ne tarda pas à être défigurée en « bec froid ».

La façon des cloches se paya au poids, à raison d'un peu
plus de 3 sols la livre. Le pesage s'effectua au moyen d'une
romaine *roman'na* empruntée aux Charbonnières. La grande
cloche accusa 1825, la petite 1229 livres aux 17 onces. Maître
Dreffet perçut ainsi en tout et pour tout 808 florins 6 sols (en-
viron 500 francs d'aujourd'hui) pour des semaines de travail.
Le 1^{er} octobre suivant, les autorités du Lieu lui décernèrent un
acte de satisfaction.

Il y aurait des détails curieux à donner sur les battants,
confectionnés l'un au Brassus, l'autre au Pont; sur leurs anneaux
et attaches de cuir spécial; sur les jougs et leur ferrage; sur
les marches, les balanciers, les tourillons.

En octobre, il fut procédé à la démolition de la fonderie
des Esserteys et de son four par les gouverneurs en personne.
Tuiles et lambris servirent à la construction du beffroi.

Pécaïre! L'année suivante déjà la grande cloche vint à se
fêler. Maître Dreffet accourut. Mais nul ne tenait à renouveler
l'expérience de la fonte sur place. Le métal, mis en pièces et
« entonnelé », prit le chemin de Morges, puis par eau celui de
Vevey. Le maître-fondeur toucha 400 florins de dédommagement
et pour métal complémentaire fourni. Le grand gouverneur du
Lieu s'en fut en personne assister à la fonte dans le courant
d'août 1781.

Grâce à l'obligeance de MM. Schüle et Glättli, professeurs à Zurich,
l'auteur de la présente étude a pu tirer profit des « Glocken » de Kuhn-Kelly
et de la « Praktische Glockenkunde » de J. Arnet.